CGT DS Smith St Just
10 rue Auguste Bonamy
60130 St Just en Chaussée
cgtdssmith60@outlook.fr
www.cgtdssmith60.fr

Accord temps de travail :
Pas de signature pour le moment !

La **CGT** DS Smith St Just vous informe qu'elle ne signera pas le projet d'accord temps de travail en l'état.

Si les négociations ont été ardue, notre organisation syndicale a tout mis en œuvre pour obtenir un accord, force est de constater que côté direction, les efforts ne sont pas au rendez-vous !

Doit-on en rester là ?

Pour autant, il n'est pas question d'en rester là. Il est inconcevable qu'un site comme le nôtre se retrouve sur la Convention Collective Nationale sur un accord aussi important que celui du temps de travail. La **CGT** DS Smith St Just **tente une nouvelle fois de faire en sorte de trouver une issue favorable pour qu'un accord soit trouvé**, mais il faut que la direction débloque les deux points suivants :

- ☞ 2 jours de fractionnement : attribués comme cela était le cas dans l'accord 2013. Rappelons tout de même que ce n'est pas un plus qui est demandé mais bien le maintien d'un conquis social !
- ☞ Accord PP : reconduction de l'accord actuel **pour 3 ans**.

La direction passe sont temps à rabâcher que le site doit se situer dans les standards du groupe, dont acte. Dans ce cas, pour exemple, la majoration de nuit est en moyenne à 29%, à St Just, la direction propose 25%. **C'est un exemple parmi tant d'autres !**
Une réunion a été programmée le 16 décembre 2025 à 9h00, **cela laisse le temps à notre direction de bien réfléchir à nos revendications** et ainsi trouver une issue favorable à cette négociation. Des concessions ont été faites du côté de la **CGT** DS Smith St Just, il faut maintenant que la direction ravale sa fierté et accède à nos revendications pour obtenir un accord afin de sortir grandi de cette négociation. **La balle est dans son camp.**

La CGT DS Smith St Just.